

Exercice 1995 - Rapport d'activité des services délégués - Stationnement payant et fourrière municipale

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le bilan de l'exercice 1995 de la gestion du stationnement payant et de la fourrière municipale peut se définir de la manière suivante :

- **Stationnement payant :** les recettes ont été inférieures aux prévisions. Elles s'élèvent en effet à 5,854 MF alors que le budget prévoyait 6,535 MF.

- **Fourrière Municipale :** les recettes encaissées, soit 816 031 F sont légèrement supérieures à la prévision budgétaire (770 000 F).

Nombre de véhicules mis en fourrière : 1 754.

Les dépenses correspondant à la gestion du stationnement payant et de la fourrière se sont élevées pour 1995, respectivement à 2 045 858,70 F TTC et 947 971,74 F TTC, se décomposant comme suit :

Stationnement			
	Budget 1995	Résultats 1995	Ecart R 95 - B 95
Frais de personnel	699 000,00 F	700 248,18 F	1 248,18 F
Entretien	475 000,00 F	370 652,43 F	- 104 347,57 F
Marketing et honoraires	180 000,00 F	77 583,79 F	- 102 416,21 F
Frais de gestion	62 000,00 F	71 014,93 F	9 014,93 F
Assistance technique	188 000,00 F	185 840,71 F	- 2 159,29 F
Amortissements et frais financiers	390 000,00 F	358 672,38 F	- 31 327,62 F
Charges exceptionnelles		3 475,36 F	3 475,36 F
Total charges d'exploitation	1 994 000,00 F	1 767 487,78 F	- 226 512,22 F
Produits divers	30 000,00 F	54 470,57 F	24 470,57 F
Charges nettes HT	1 964 000,00 F	1 713 017,21 F	- 250 982,79 F
Charges nettes TTC	2 329 000,00 F	2 045 858,70 F	- 283 141,30 F

Fourrière			
	Budget 1995	Résultats 1995	Ecart R 95 - B 95
Frais de personnel	469 000,00 F	472 621,00 F	3 621,00 F
Entretien	220 000,00 F	225 782,08 F	5 782,08 F
Marketing et honoraires			
Frais de gestion	35 000,00 F	22 511,09 F	- 12 488,91 F
Assistance technique	43 000,00 F	42 477,88 F	- 522,12 F
Amortissements et frais financiers	80 000,00 F	47 418,13 F	- 32 581,87 F
Charges exceptionnelles	3 000,00 F	5 579,59 F	2 579,59 F
Total charges d'exploitation	850 000,00 F	816 389,77 F	- 33 610,23 F
Produits divers	13 000,00 F	22 722,51 F	9 722,51 F
Charges nettes HT	837 000,00 F	793 667,26 F	- 43 332,74 F
Charges nettes TTC	993 000,00 F	947 971,74 F	- 45 028,26 F

En application des conventions passées avec le gestionnaire, la Société Via- Stationnement, des avances lui ont été consenties au cours de l'année 1995 et se sont élevées à 2 329 000 F pour le stationnement et 993 000 F pour la fourrière.

Il apparaît donc un trop-versé en faveur des activités stationnement et fourrière.

C'est pourquoi il convient d'envisager un reversement au profit de la collectivité :

- **pour l'activité Stationnement**, d'un montant de 283 141,30 F,
- **pour l'activité Fourrière**, d'un montant de 45 028,26 F.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à autoriser l'ouverture en recettes au budget supplémentaire de l'exercice courant, des crédits nécessaires à l'encaissement des excédents constatés soit 283 141 F à l'imputation 92 64 7728 89068 35000 et 45 028 F à l'imputation 92 056 7728 20000.

Sur avis favorable de la Commission Transports-Stationnement, le Conseil Municipal est invité à adopter ces propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Visa préfectoral du 2 juillet 1996.